

élections législatives - 21 et 28 mars 1993

1ère circonscription des Hauts-de-Seine

Madame, Monsieur,

Le 21 et 28 mars auront lieu les élections législatives pour renouveler les députés à l'Assemblée Nationale.

Voter des lois, c'est définir des priorités, c'est forger l'avenir, c'est aussi mettre des protections, des garde-fous pour que le plus fort, le plus riche ne fasse pas ce qu'il veut au détriment du plus démuni.

Je suis candidate à ces élections car mes convictions sont celles d'une femme de gauche. Une gauche démocratique qui respecte le droit des plus faibles, qui défend plus d'espaces de liberté, qui lutte pour conserver une cohésion sociale avec plus de solidarité, qui met l'homme au centre de ses préoccupations dans un environnement respecté.

Je suis née dans votre circonscription, aînée d'une famille ouvrière de cinq enfants, j'y ai vécu les mêmes problèmes, les mêmes préoccupations que vous.

Mes activités professionnelles de gynécologue et mon engagement dans la vie locale depuis 1989 comme conseillère municipale à Gennevilliers m'ont maintenue au contact des réalités de la vie quotidienne. Mon activité de médecin du travail m'a fait comprendre votre vie dans les entreprises, les difficultés liées aux conditions de travail et de sécurité ainsi que les problèmes de l'environnement.

Dès le premier tour, choisissez une candidate à l'écoute de vos problèmes, ayant la volonté de défendre l'intérêt général, assez d'honnêteté et d'esprit critique face à toutes les démagogies.

Je suis cette femme, que les inégalités, l'injustice, l'intolérance révoltent. J'ai choisi, avec beaucoup d'autres, de croire en une société plus juste. Ensemble, continuons à la construire, dans le progrès et la solidarité.

Je compte sur vous.
Amicalement

Chantal LEOPOLD

48 ans,
Médecin gynécologue,
Conseillère municipale de Gennevilliers,

Je m'engage : le "Contrat pour la France 1993-1998"

En dix ans, le monde et la France ont changé, les Français ont changé, et nous aussi, socialistes, avons changé. Confrontant nos rêves à la réalité, nous avons réalisé de grandes réformes et rencontré des échecs : si nous n'avons pas cassé le mur du chômage, nous avons protégé les plus exposés grâce au RMI et à la protection sociale. Il n'y a pas de solution miracle : nous n'avons pourtant jamais baissé les bras et nous sommes, aujourd'hui comme hier, résolus à nous battre pour :

- **protéger les citoyens**
- refuser une protection sociale à deux vitesses, préserver notre système de retraites
- donner de la souplesse au système éducatif, mais amplifier la priorité donnée à l'Education nationale, creuset de l'égalité des chances
- assurer la solidarité, entre villes riches et communes moins favorisées, entre villes et campagnes

.../...

.../...

Je m'engage : le "Contrat pour la France 1993-1998"

- **réformer la société**

• en développant le partage du travail pour préserver l'emploi et lutter contre le chômage
• en plaçant l'environnement au cœur d'une politique de développement plus économe des richesses de la planète
• en élargissant les garanties pour les citoyens, par une réforme de la justice et des institutions
•en favorisant la contruction européenne, pour la paix, le désarmement, l'action humanitaire et la solidarité avec les pays moins développés

Nous croyons à la force des idées et des convictions, nous croyons qu'il est toujours possible de marier le progrès et la solidarité.
Pour les années qui viennent, nous voulons construire une alliance de progrès avec toutes celles et ceux qui mettent au cœur du combat politique les valeurs humanistes : la gauche, les écologistes, les progressistes.
Et pour cela, je souhaite passer un contrat avec vous. Un contrat pour la France.



candidate suppléante :
Chantal LATRUBESSE
44 ans, agent administratif .

Le contrat pour les Hauts-de-Seine 1993-1998

Dans le département des Hauts-de-Seine, la droite a depuis longtemps les pleins pouvoirs. Contrôlant l'immense majorité des sièges au niveau des communes, du Conseil général et du Conseil régional, des députés et sénateurs, de l'Office départemental HLM, elle a très largement bénéficié des libertés nouvelles que les lois de décentralisation ont données aux élus locaux. Mais elle n'a pas utilisé ces pouvoirs nouveaux pour réduire les inégalités ou corriger les déséquilibres qui existent dans notre département. Au contraire, les fossés se creusent entre les villes, entre les quartiers, entre les habitants.
Aussi, dans le cadre du "Contrat pour la France" proposé par les socialistes pour la législature 1993-1998, je vous propose trois priorités pour les Hauts-de-Seine :

• **Logement :** assurer un meilleur équilibre géographique et social par :
- l'utilisation des terrains publics pour construire des logements sociaux dans toutes les communes où il y a moins de 30% de logements sociaux et dans les pôles de développement prioritaire (Boulogne, Nanterre, boucle nord de la Seine);
- le renforcement des moyens pour les actions de développement social des quartiers;
- le transfert du patrimoine de l'office départemental HLM aux communes ou à des groupements de communes;
- le renforcement de règles de transparence et du rôle des élus locaux pour l'attribution des logements dans le cadre de conventions signées avec l'Etat et le département.

• **Transports :** accorder une véritable priorité aux transports collectifs avec :
- le développement de parkings à proximité des gares de métro et de RER;
- la création de voies en "site propre" pour les autobus, les tramways, les cars, les vélos;
- l'abandon du projet "Muse" d'autoroutes souterraines à péage et la création d'un transport en commun Nord-Sud (métro "Croix-du-Sud", liaison Issy-Plaine/La Défense);
- le bouclage de l'autoroute A 86 dans le respect de l'environnement des communes concernées.

• **Education :** privilégier l'égalité des chances par :
- la rénovation prioritaire des établissements scolaires dans les quartiers défavorisés;
- le développement du "crédit-formation" pour donner une deuxième chance aux jeunes en situation d'échec scolaire;
- l'abandon du projet de pseudo Université privée et la création de départements d'IUT à Gennevilliers et à Boulogne, dans le cadre du plan Universités 2000.

Pour mettre en œuvre ces priorités, il faut soit des mesures législatives, soit une forte intervention de l'Etat pour lutter contre les inégalités sociales et les égoïsmes locaux. On ne peut pas compter sur la droite pour faire cohabiter progrès social et solidarité urbaine. Elle l'a prouvé au plan national, en 1986-1988. Elle le prouve tous les jours dans nos communes et notre département. Voilà pourquoi il faut qu'il y ait, le 28 mars prochain, le plus possible de députés socialistes pour défendre les habitants des Hauts-de-Seine à l'Assemblée nationale. Voilà les engagements pour lesquels je sollicite votre confiance.



" Progrès et Solidarité "

RCS CORBEIL B340 250 364 00015